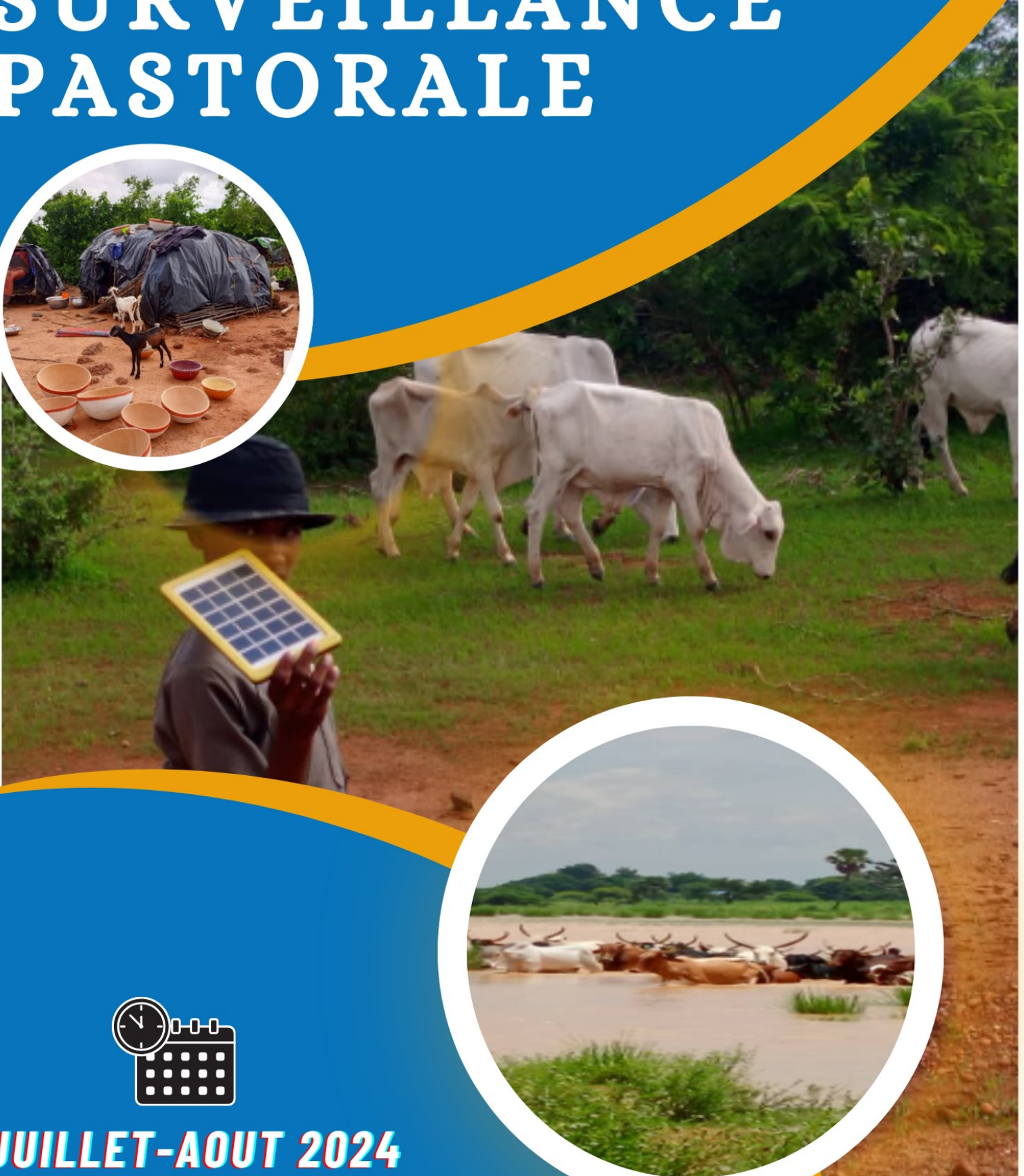




BULLETIN REGIONAL DE SURVEILLANCE PASTORALE



JUILLET-AOÛT 2024

Le système de veille pastorale, mis en place par le Réseau Billital Maroobè (RBM) et Action Contre la Faim (ACF) avec l'appui des partenaires techniques et financiers (voir les logos en dernière page), s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte et prévention des conflits, comptage et cartographie des mouvements de transhumance) établis par les organisations pastorales, en s'appuyant sur un réseau d'informateurs clefs. Les différents systèmes d'information permettent de fournir périodiquement : (i) des alertes en cas de catastrophes, de conflits ou de menaces ; (ii) des informations sur la situation des ménages pastoraux, le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur ; (iii) une cartographie des éleveurs et des animaux bloqués dans les pays situés dans la partie Sud de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire) en raison de mesures politiques; (iv) l'identification des points de regroupement des troupeaux confrontés à la restriction de la mobilité ; et (v) la cartographie des mouvements des éleveurs le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des déplacements internes (nationaux) et transfrontaliers.

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (ADENA), Mauritanie (GNAP), Togo (PAEP-Togo), Benin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques décentralisés du Mali, du Niger et du Burkina-Faso.

FAITS SAILLANTS

1	L'installation de la saison pluvieuse s'est traduite par des pluies diluviennes qui ont causé des inondations. Cela a entraîné des pertes en vies humaines et des mortalités animales ayant atteint un niveau sans précédent au cours des décennies écoulées.
2	Les différences observées dans le calendrier des précipitations se sont traduites par des situations contrastées : (i) installation précoce des pluies dans certaines zones pastorales où les animaux ont tiré profit de l'apparition du couvert herbacé ; (ii) arrivée tardive des précipitations dans d'autres zones qui ont connu une prolongation de la période de la soudure pastorale ; et (iii) enregistrement de poches de sécheresse dont la période et la durée sont variables.
3	Les déplacements forcés continuent à revêtir une grande ampleur qu'il s'agisse de personnes déplacées internes ou de personnes fuyant l'insécurité avec la totalité ou une partie de leur bétail.
4	Dans certaines zones, l'on a enregistré un mouvement de retour des éleveurs qui étaient réfugiés, notamment dans le Nord de la Côte d'Ivoire dont la plupart ont laissé sur place leurs animaux.

5	Le phénomène du vol du bétail s'intensifie dans plusieurs pays et s'étend à de nouvelles zones, notamment au Niger.
6	Des inondations de grande ampleur ont été enregistrées avec des conséquences préjudiciables (pertes en vies humaines et mortalités d'animaux).

ALERTES DE LA PERIODE

1	Les jeunes nomades de l'Etat de Kebbi (Nigeria) ont fait une déclaration le 11 août 2024 pour demander que leurs enfants aient accès aux services sociaux de base, en particulier à l'éducation.
2	Au niveau de la zone du plateau Est de Ziguï (région de Dosso), les agriculteurs ont exigé le départ immédiat des pasteurs transhumants Nigériens (provenant de Boboye, de Falmeï Samera) et du Nigeria.
3	Certains agriculteurs procèdent à l'épandage de produits toxiques sur leurs cultures dont la consommation devient une source d'empoisonnement des animaux. Ainsi, dans la commune de Sambera (département de Dosso), les animaux appartenant à un pasteur ont fait une incursion dans un champ traité pour y brouter des plantes. Cela a provoqué la mort de trois vaches sur place. Actuellement, des démarches sont engagées, afin de résoudre le différend entre les deux parties.
4	Le 28 août 2024, une arrivée massive des troupeaux provenant du Nigeria (Dakin Gari) a été observée sur le site de Ziguï. Les transhumants déclarent avoir quitté leurs terroirs qui connaissent une situation de saturation.
5	L'aire pastorale de Pk 10 située dans le département de Gaya (région de Dosso) a enregistré, le 7 septembre 2024, une arrivée massive des pasteurs et d'animaux provenant du Nigeria (Etat de Zamfara) qui est confronté à l'insécurité, aux conflits intercommunautaires entre les Peuls et les Haoussa et au manque d'espaces pastoraux.
6	Le 12 août 2024, un important flux d'animaux a été enregistré dans certaines localités de la Kara (Kéran, Dankpen, Bassar, Doufelgou, Guérin Kouka). A l'inverse, les zones de Kpendjal et de Kpendjal Ouest dont l'accès est difficile n'accueillent pratiquement aucun éleveur présentement.
7	Le 30 août 2024, un conflit est survenu entre agriculteurs et éleveurs dans la commune de Malanville (Bénin). Un éleveur a été battu à mort dans le village d'Isséné.
8	Au Sénégal, selon plusieurs leaders éleveurs, la soudure pastorale qui va bientôt s'installer s'inscrit dans un continuum de dégradation des systèmes de vie des ménages pastoraux et agropastoraux qui ont été confrontés à un mauvais hivernage en 2023.
9	Au Ghana, une situation de sécheresse est observée par le dispositif de veille du RBM

Disponibilité en pâturages

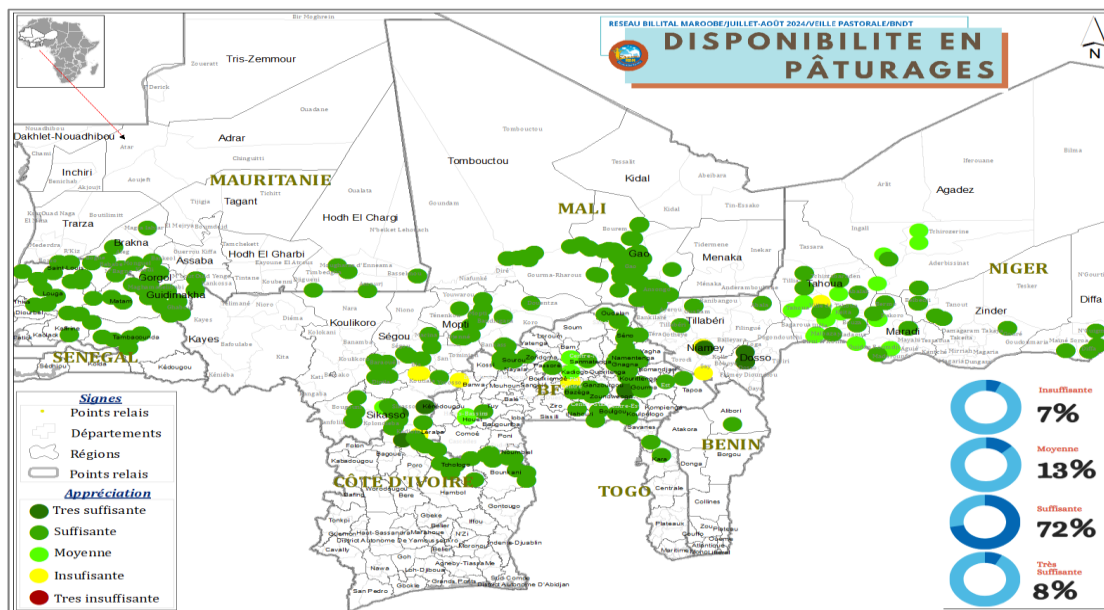
Les mois de juillet et d'août ont été la période de pic de la saison des pluies dans le Sahel qui s'étend du Sénégal à l'Ouest au Tchad à l'Est. Les précipitations ont augmenté significativement ; ce qui a favorisé la croissance de la végétation dans chacun des pays des trois bassins de l'Afrique qui sont suivis par le RBM. Cette période a été caractérisée donc par une disponibilité importante du pâturage (86%).

- Défis :

Malgré la disponibilité relativement importante de la biomasse herbacée, l'alimentation du bétail se heurte à des difficultés découlant de la prise de contrôle des espaces ruraux par les activités agricoles (fragmentation des pâturages découlant de la dispersion des champs). Aussi, dans les zones où l'élevage et l'agriculture cohabitent dans l'espace, des conflits agropastoraux ont été enregistrés.

- Statistiques :

C'est au cours de cette période que l'on enregistre le plus grand nombre d'appréciations positives sur la disponibilité des pâturages dans tous les pays, à l'exception de quelques localités des pays du Sahel Central. La carte n°1 présente les taux d'appréciation portant sur la disponibilité des pâturages. Si les appréciations sur la disponibilité sont globalement satisfaisantes, la qualité des pâturages varie en fonction des quantités de pluie reçues dans différentes zones. La gestion des pâturages est essentielle pour éviter le surpâturage et optimiser la régénération des terres.



Carte n°1 : Disponibilité en pâturages.

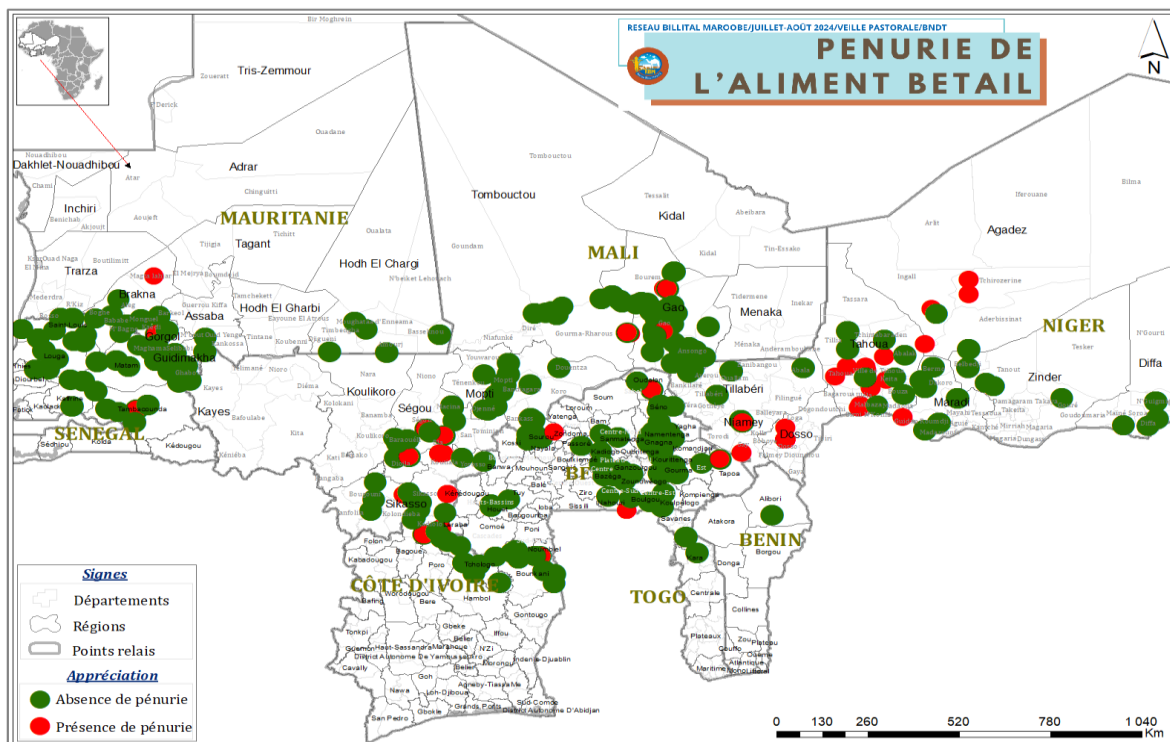
→ Pénurie de l'aliment du bétail

L'usage des aliments du bétail est un levier important d'amélioration de la productivité animale et de réduction du potentiel de conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. En plus de la réduction de la vulnérabilité des troupeaux, l'utilisation des aliments du bétail favorise l'intensification des productions animales, grâce à l'amélioration de la productivité des troupeaux de ruminants domestiques (accroissement de l'offre de lait et de viande en particulier). De plus, certains aliments concentrés

contiennent des additifs qui aident à gérer les parasites internes et externes, contribuant ainsi à une meilleure santé des animaux. Entre juillet et août 2024, quelques cas de pénurie des aliments du bétail ont été signalés notamment dans le Sahel Central et dans une moindre mesure en Mauritanie et au Sénégal. Comparativement à la période passée, une diminution considérable du taux de pénurie a été constatée (pénurie de +17% contre +35%).

La pénurie des aliments du bétail est liée à plusieurs facteurs : déficit de matières premières, insuffisance des capacités de production, augmentation des coûts, difficultés de stockage, de transport et de distribution, etc. A cela s'ajoutent des conditions climatiques défavorables (sécheresses et inondations qui affectent les systèmes de cultures et causent des dommages aux infrastructures de production et de transport). On pourrait envisager de mettre l'accent sur :

- Ⓡ L'utilisation des ressources locales (cultures fourragères et sous-produits agricoles) ;
- Ⓡ La gestion durable des ressources naturelles ;
- Ⓡ L'amélioration de la logistique et du système de distribution ;
- Ⓡ La promotion de l'innovation et de la recherche.



Carte n°2 : Pénurie de l'aliment du bétail SPAI.

DISPONIBILITE EN EAU ET TENSIONS AUTOUR DES POINTS D'EAU

→ Disponibilité en eau

Entre juillet et août 2024, la disponibilité de l'eau a globalement été bonne dans les régions des pays suivis par le RBM avec des cours d'eau (rivières, lacs et mares) recelant des stocks importants d'eau pour l'abreuvement des animaux. Les réserves d'eau dans les réservoirs et les bassins ont également été renforcées. Les éleveurs transhumants ont bénéficié d'une grande disponibilité d'eau à leur retour dans leurs terroirs d'attache. Il convient de souligner que la gestion efficace de ces ressources est cruciale pour éviter le stress hydrique local.

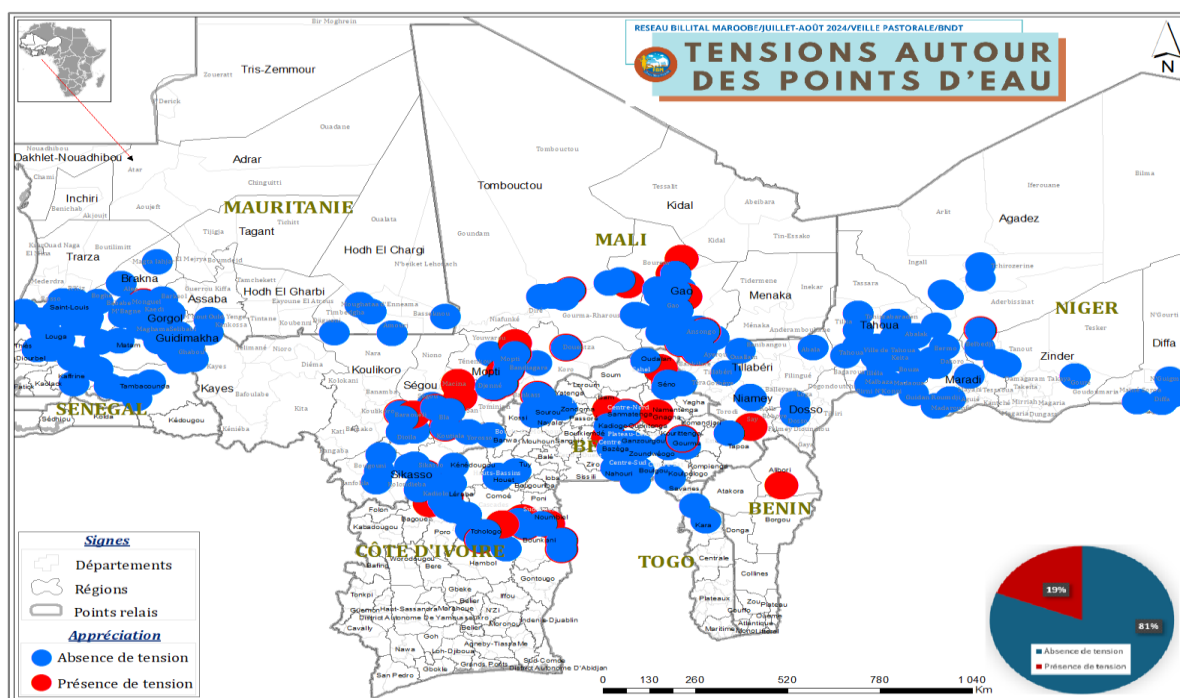
→ Tension autour des points d'eau

Au cours de la même période, les tensions autour des points d'eaux ont considérablement baissé à la faveur de la disponibilité des ressources en eau. Comparativement à la période précédente, la baisse du niveau des tensions est de -35%. Dans les pays du sahel, l'accalmie autour des points d'eau est favorisée par plusieurs facteurs, notamment la disponibilité de la ressource et l'existence de systèmes inclusifs d'accès à l'eau. Seuls les lieux de concentration des animaux connaissent des tensions liées à l'accès à l'eau.

→ Défis :

Les infrastructures qui facilitent l'accès à l'eau sont inégalement réparties dans l'espace. Les zones éloignées ou enclavées sont faiblement dotées d'infrastructures hydrauliques. Les risques de pollution ou de contamination des sources d'eau doivent être surveillés, en particulier près des zones agricoles. Une attention particulière devra être accordé à deux défis majeurs :

- ® La concurrence pour l'accès à la ressource
- ® La gestion des crues



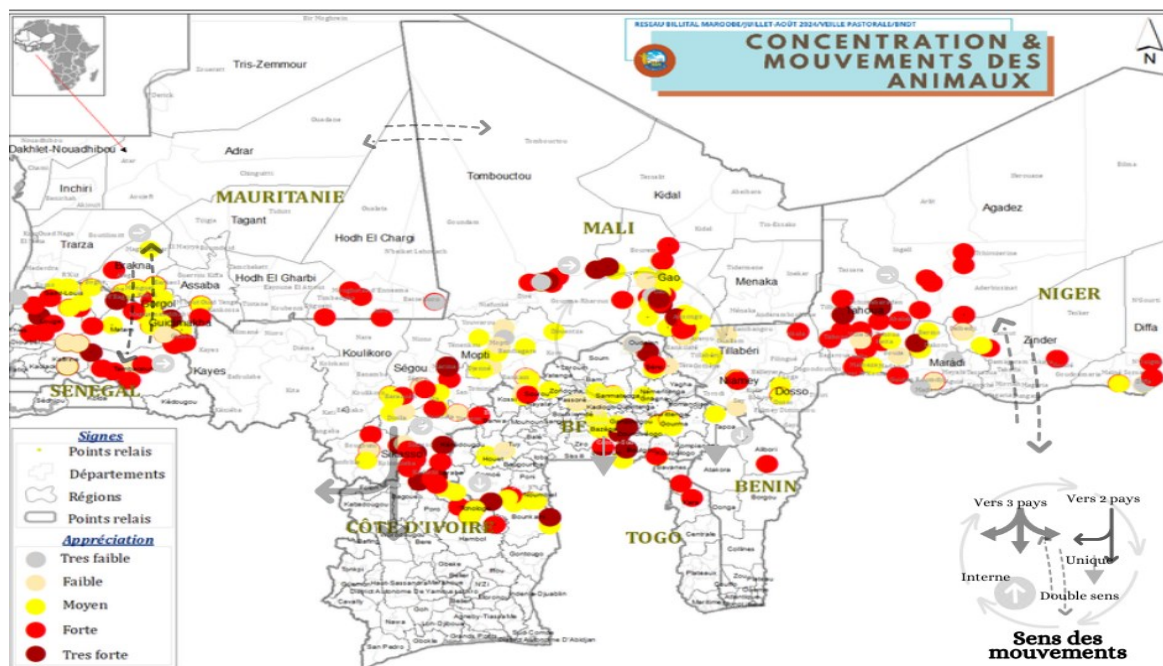
Carte n°3 : Tensions autour des points d'eau.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS DES ANIMAUX

La période considérée est celle qui correspond à la saison des pluies caractérisée par des précipitations qui favorisent la croissance de la végétation. Entre juillet et août 2024, la concentration des troupeaux observée dans les régions et communes surveillées est jugée « moyenne à forte » sur l'ensemble des pays suivis. Comparativement à la période précédente, on relève une augmentation de la concentration des animaux de +25% qui s'explique principalement par une plus grande disponibilité de pâturages verts. Cette situation est plus marquée dans les pays des bassins du fleuve Sénégal et du lac Tchad que dans ceux du bassin de la Volta. Les mouvements saisonniers ont entraîné une réduction des concentrations d'animaux dans certaines zones spécifiques, principalement dans le Sahel Central qui est en proie à une insécurité de haute intensité.

Les mouvements transfrontaliers du bétail entre le Sahel et les pays du Golfe de Guinée ont été influencés par plusieurs facteurs, notamment les conditions climatiques et l'évolution de la situation sécuritaire tant au Sahel Central que dans la partie Nord des pays côtiers.

Pendant cette période, les pâturages sont devenus plus verts et nutritifs et les points d'eau se sont renouvelés, rendant les conditions plus favorables pour les ruminants. Les éleveurs ont donc déplacé leurs troupeaux vers des zones où les pâturages sont plus abondants. Il s'agit de déplacements internes et de mouvements transfrontaliers entre les pays du Sahel vers les pays côtiers (déplacements des troupeaux en direction du Sud du Sahel et transhumances transnationales dans la région du lac Tchad).



Carte n°4 : Concentration et mouvement du bétail.

Les déplacements sont souvent entravés par l'application de réglementations restrictives ou l'adoption de mesures politiques de fermeture des frontières ou de refoulement des transhumants. Les éleveurs sont souvent confrontés à des situations de refoulement, de confiscation du bétail (Togo 2022 ; Ghana 2023), et le récent cas s'est produit en terre ivoirienne où les éleveurs se sont retournés au Burkina Faso, commune de Ouarkoye (Poundou) sans leurs bétails et fait l'objet de l'encadré n°1 de ce bulletin.

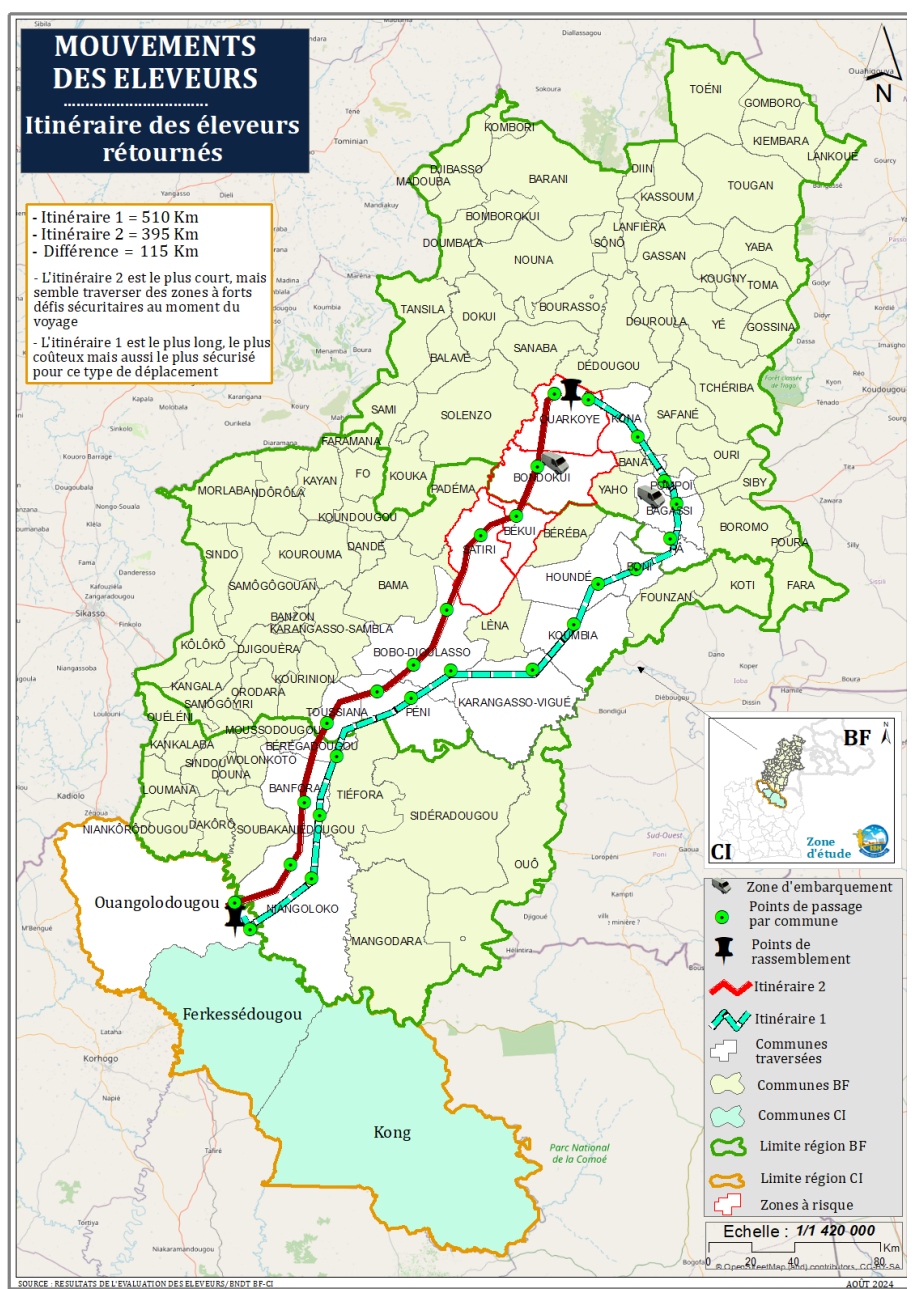
SITUATION DES ELEVEURS

RETOURNES A DEDOUGOU

Toujours dans l'intention de s'adapter aux conditions climatiques et de vie difficile, aux différentes formes de conflits, en l'occurrence les conflits armés, des éleveurs ont quitté leur terre d'attache en début du mois de juillet 2024 pour changer d'environnement à travers leur mouvement traditionnel qui est la transhumance.

Craignant de tomber sur une éventuelle embuscade, certains éleveurs ont dû contourner par un itinéraire plus long pour arriver à destination. De Poundou, dans la commune de Ouarkoye, région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso, ils sont arrivés à Ouangolodougou, région de Tchologo en Côte d'Ivoire où ils ont été retournés à Niangoloko, puis à Dédougou au Burkina Faso une semaine après.

En tout, 45 ménages et 10 familles ont été recensés, possédant près de 700 têtes de bovins. Les animaux sont malheureusement restés en terre étrangère avec un berger par troupeau et les autres simplement rapatriés.



La dégradation des ressources pastorales entraîne de nombreuses difficultés pour l'accès du bétail au pâturage et aux ressources en eau au Nigeria. De plus, l'annexion des couloirs de passage par les cultures engendre une amplification des conflits entre agriculteurs et éleveurs. A la fin du mois d'août 2014, plusieurs conflits agropastoraux sont survenus dans : (i) le village de Guma (commune de Jigawa) ; (ii) le village Jana (commune de Karau) ; et (iii) le village de Kurori (commune de Katsina). Ces différents conflits ont été résolus de manière pacifique, grâce à l'intervention des leaders pastoraux du gouvernement de l'Etat de Katsina.

Les déplacements de populations consécutives aux inondations créent des situations susceptibles d'affecter négativement la cohésion sociale. A titre d'illustration, on pourrait citer le cas de l'aire pastorale de Angana. A cause des inondations, les pasteurs ont quitté cette zone. Les agriculteurs de la commune de Tanda (région de Dosso) ont mis à profit l'absence des éleveurs pour déverser dans l'aire pastorale un produit qui accélère la vitesse de dessiccation des fourrages. Ce geste malveillant risque de déclencher un conflit entre pasteurs et agriculteurs. Ces derniers souhaitent créer des barrages artificiels pour stoker l'eau, en vue de développer des cultures irriguées en contre-saison.

Le 30 juillet 2024, les autorités togolaises ont procédé, avec l'appui des éleveurs, à la libération des pistes annexées par les cultures pour faciliter le passage des animaux dans la zone de Tami. Ainsi, la vocation pastorale d'un couloir de passage large de 20 mètres et reliant Tandjoare à Mango, via Tampialime a été restaurée. Ce couloir débouche sur la zone de pâturage. Une telle bonne pratique mérite d'être mise en exergue dans la mesure où elle contribue à prévenir les conflits agropastoraux et à renforcer le vivre ensemble.

Le remaniement ministériel intervenu au Togo le 20 août 2024 a été marqué par la création d'un ministère d'Etat chargé des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance. Cela offre une fenêtre d'opportunités pour mieux prendre en charge la problématique de la mobilité du bétail, en offrant aux différents acteurs un relais central permettant d'apporter une solution aux problèmes constatés sur le terrain.

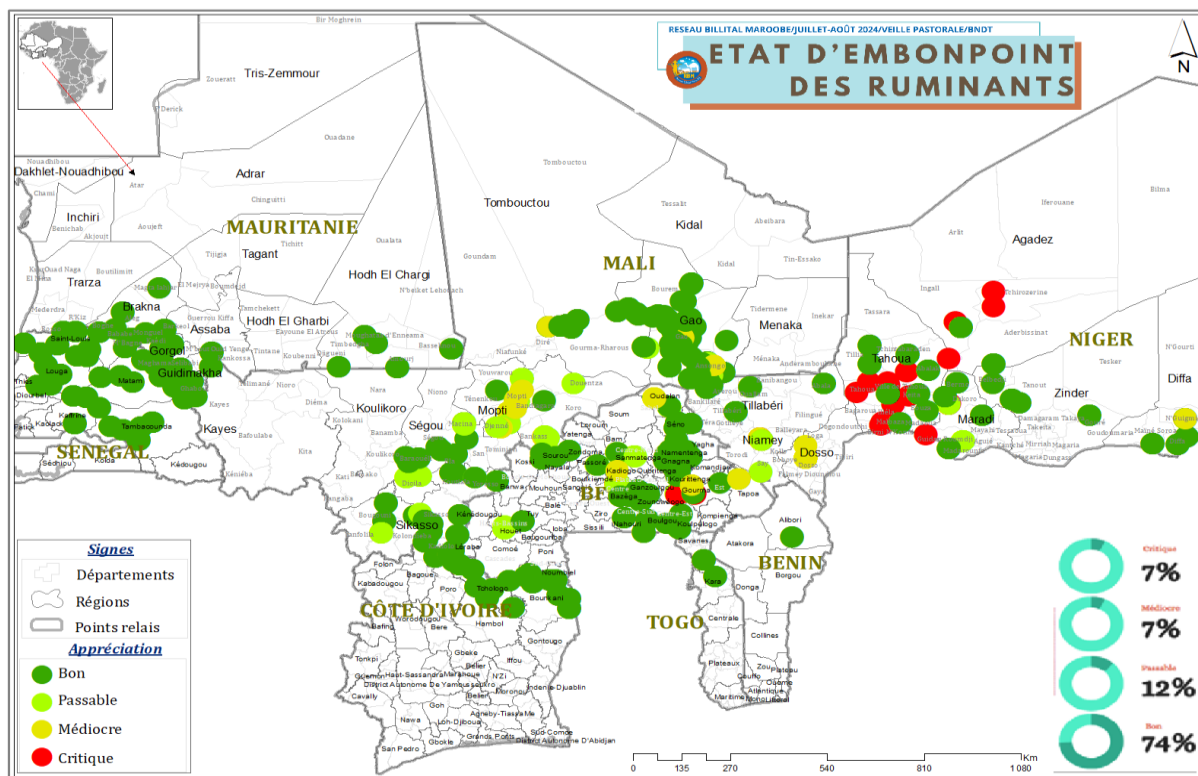
Dans cette perspective, il conviendrait d'engager une réflexion concertée portant sur : (i) la question de l'indemnisation des populations victimes des conflits entre les usagers des espaces ruraux ; (ii) les modalités de la redynamisation des comités régionaux, provinciaux et locaux de transhumance ; (iii) la négociation des espaces de pâturage et des couloirs de transhumance ; et (iv) la criminalisation du banditisme.

ETAT D'EMBONPOINT ET DE SANTE DES RUMINANTS

→ Embonpoint

Les points en vert foncé indiquent un état d'embonpoint qui est jugé satisfaisant. Cette appréciation est globalement bien répartie sur l'ensemble de la zone couverte. Pour l'essentiel, cela s'explique par une disponibilité suffisante des pâturages et des ressources en eau, ainsi qu'une bonne santé du bétail. De juillet à août 2024, un état d'embonpoint amélioré a été constaté dans les pays suivis par le RBM. On constate trois cas de figure :

- Ⓜ 100% des témoignages recueillis en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Mauritanie, au Togo et au Bénin indiquent un état d'embonpoint satisfaisant.
- Ⓜ 85% des appréciations recueillies au Mali et au Burkina Faso ont une bonne tendance.
- Ⓜ 65% des témoignages recueillis au Niger où l'on constate plusieurs cas critiques, malgré les bonnes conditions des ressources pastorales. Cette situation s'explique par les poches de sécheresse ayant entraîné la dégradation des pâturages, conflits agropastoraux, aléas climatiques et facteurs sanitaires.



Carte n°5 : Etat d'embonpoint des animaux.

Cependant, comparativement à la période précédente, la situation actuelle s'est améliorée avec un taux de +30% dû principalement à la saison des pluies.

→ Santé animale :

La santé des ruminants a été fortement dégradée en cette période due aux fortes précipitations tombées dans plusieurs pays ainsi que les effets induits des inondations qui sont survenues occasionnant nombreux dégâts. Aussi l'eau stagnante issue des inondations a favorisé la multiplication de vecteurs, tels les moustiques, qui ont pu transmettre ces maladies aux animaux. Les animaux déjà stressés par les

inondations, succombent facilement à la contraction des maladies. Les planches photographiques suivantes témoignent de cette situation.



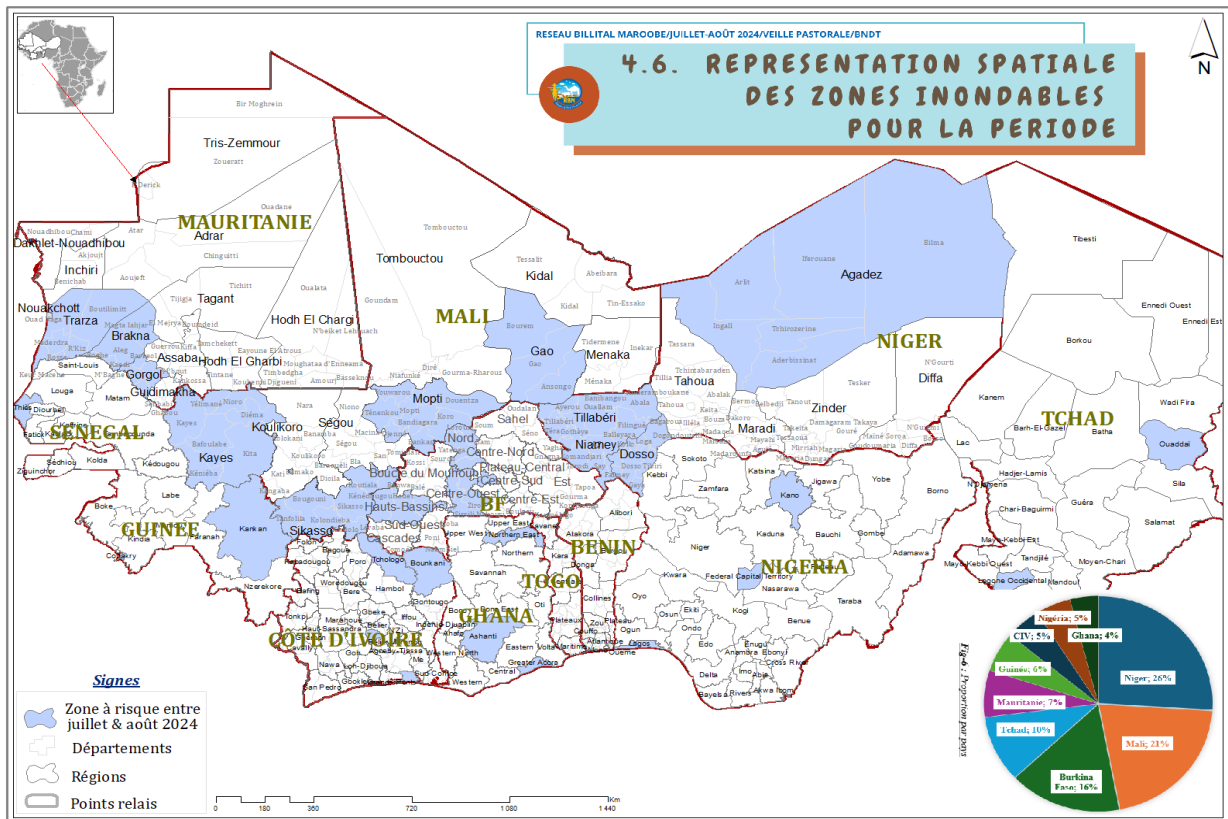
Photo-2&3 : Situation des eau stagnantes au Niger.

SURVENANCE DES INONDATIONS

En juillet et août 2024, des inondations ont été enregistrées dans plusieurs pays du Sahel (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie). Elles ont touché des localités clés comme Niamey, Bamako, Ouagadougou, N'Djamena, et Nouakchott.

- **Les causes** : Elles sont multiples et comprennent des précipitations abondantes, des infrastructures de drainage insuffisantes, l'urbanisation rapide, la déforestation, les changements climatiques et des facteurs géographiques (relief plat et rivières sujettes à des crues dans les pays sahéliens, zones côtières et deltas fluviaux dans les pays du golfe de Guinée). Une gestion intégrée des ressources en eau, des infrastructures de drainage améliorées et des pratiques de gestion durable des terres sont essentielles pour atténuer les impacts des inondations dans ces régions.

- **Impacts** : Les impacts se traduisent par dommages causés aux habitations, aux infrastructures, aux cultures et au bétail. Les autorités locales et les agences humanitaires s'emploient à apporter une aide aux populations sinistrées. Des inondations de grande ampleur ont été cas enregistrés au cours de cette période dans plusieurs pays dont le Tchad.



Carte n°6 : Spatialisation des inondations.

La vallée de la Tarka qui est située dans la région de Tahoua constitue une zone d'accueil des pasteurs transhumants locaux, mais aussi de ceux provenant des régions de Maradi (Berme, Dakoro, Gadabeji et Belbeji) et d'Agadez (Ingal et Tchiro). Les fortes précipitations enregistrées les 19 et 20 août 2024 ont provoqué des inondations dans la vallée. Cette situation a contraint les pasteurs transhumants qui y séjournaient à se replier plus au Nord (zone de Dakoro), malgré les difficultés liées l'extension des cultures dans cette zone.

TAHOUA : INONDATION DANS LA VALEE DE TARKA

Avant inondation

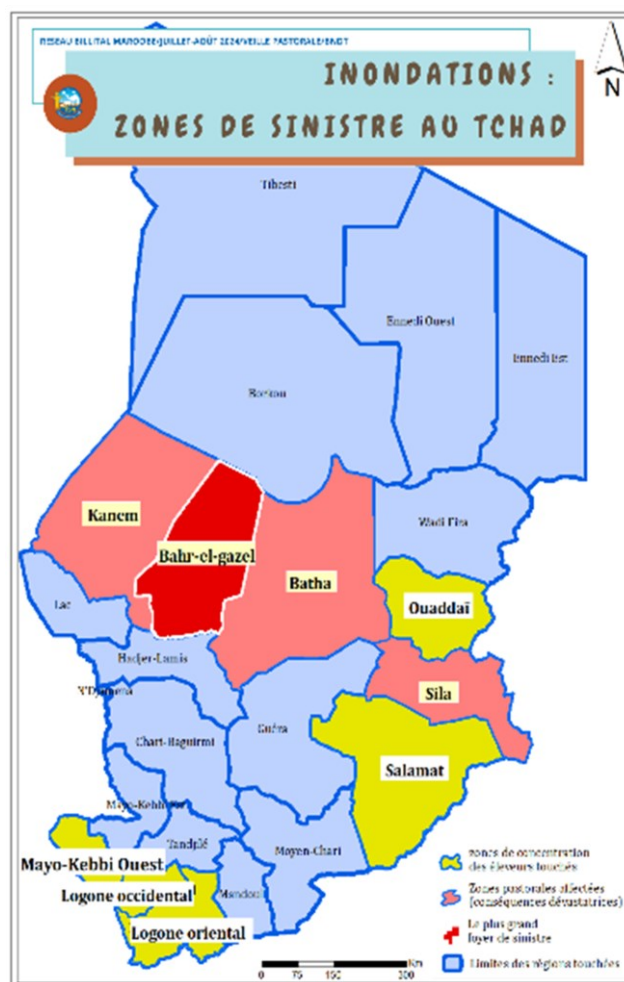


Après inondation



INONDATION AU TCHAD AVEC SES CONSEQUENCES

A l'instar d'autres pays du Sahel, le Tchad a connu des inondations records qui ont occasionné 340 pertes en vies humaines et près de 1,5 millions de personnes sinistrées depuis le mois de juillet 2024. Actuellement, toutes les 23 provinces du pays sont touchées par les inondations. Les zones pastorales les plus affectées sont celles du Bahr-El-Gazel, du Batha, du Kanem et du Sila où les inondations ont entraîné des conséquences catastrophiques. Dans la zone du Kanem par exemple, les inondations ont engendré de graves conséquences, notamment : (i) des mortalités élevées d'animaux (600 petits ruminants, 150 camelins et 65 bovins) ; (ii) le blocage des déplacements des éleveurs ; (iii) l'apparition de maladies animales ; et (iv) la dégradation de l'état d'embonpoint des animaux causée par le stress. La province du Bahr-El-Gazel a connu une situation plus catastrophique que celle du Kanem. Face aux fortes pluies et aux inondations, les éleveurs se sont repliés dans la partie Nord du pays. Les zones de concentration des éleveurs moyennement affectées par les inondations sont celles du Salamat, du Ouaddaï, du Mayo-Kebbi Ouest et des Logones. Les inondations se sont accompagnées de l'augmentation du prix du bétail sur les certains marchés du pays.



Ces inondations peuvent engendrer des impacts négatifs significatifs sur les espèces fourragères et la santé des animaux qui les consomment. En effet, les inondations peuvent entraîner la pourriture des espèces fourragères, en particulier celles qui sont submergées pendant une longue période. La décomposition de ces plantes réduit leur valeur nutritive ; ce qui peut entraîner des carences alimentaires chez les animaux qui les consomment. En outre, les plantes inondées peuvent accumuler des toxines ou des agents pathogènes, rendant le fourrage impropre à la consommation, parce que son brochage pourrait provoquer des troubles digestifs, des intoxications ou d'autres maladies.

Une autre contrainte importante est liée au fait que les pâturages inondés deviennent temporairement inaccessibles ; ce qui réduit la quantité de biomasse herbacée disponible pour le bétail, avec pour conséquences une sous-nutrition des animaux, des pertes de poids et une diminution de la production de lait ou de viande. Les animaux peuvent également être obligés de consommer des plantes à faible valeur nutritive ou toxiques à cause de la rareté du fourrage de qualité (*Sida cordifolia*, *Oriza brevigulata*). L'humidité prolongée favorise la croissance de moisissures, des champignons et des bactéries sur les plantes ; ce qui peut provoquer des infections respiratoires ou digestives chez les animaux, à la suite de la consommation du fourrage contaminé.

Les zones inondées sont souvent des foyers pour les parasites et les insectes susceptibles de transmettre des maladies aux animaux, en particulier dans des zones d'élevage intensif. En termes de recommandations, il conviendrait de mettre l'accent sur :

- La vaccination des animaux avant leur retour de la transhumance ;
- La promotion des cultures fourragères dans les bas-fonds, afin de remplacer le fourrage endommagé par les inondations.

INONDATION & DEPLACEMENT D'ELEVEURS NIGERIENS & NIGERIANS VERS LE BENIN

Après les fortes pluies enregistrées durant la deuxième semaine du mois d'août 2024, les pasteurs nigériens (provenant de Tanda, Gaya et Sambera) et nigérians (originaires de l'Etat de Kebbi) qui séjournaient sur l'île aux oiseaux ont été contraints de partir. Environ 300 pasteurs ont traversé le fleuve pour regagner le Bénin (Parc du W). Une trentaine de cases appartenant aux familles de pasteurs ont été inondées sur l'île. La principale motivation des pasteurs qui ont choisi de se diriger vers le Bénin est liée non seulement à l'occupation des couloirs de passage par les cultures, mais aussi à l'enclavement des aires pastorales devenues difficilement accessibles à cause de la dispersion des champs dans l'espace (Angana, Deli Bangou, Doutchin Fodi). Toutes ces aires pastorales sont entourées par des champs situés à proximité immédiate (distance inférieure à 2 mètres). Face à une telle situation les pasteurs estiment que le maintien sur place des troupeaux comporte un risque élevé d'incursion du bétail dans les champs ; ce qui pourrait engendrer des conflits. Par conséquent, ils ont préféré conduire les animaux vers le parc du W où il y a plus d'espace, malgré l'existence d'une menace sécuritaire.

Lors d'un focus group, les pasteurs ont affirmé que si des mesures ne sont pas prises pour sécuriser les aires pastorales et les couloirs de passage, le pastoralisme est voué à disparaître dans la zone de Dendi. « Compte tenu de la pression foncière, nous savons qu'il est impossible de nous octroyer d'autres espaces pastoraux dotés d'un statut légal et sécurisé. Ce que nous demandons aux autorités, c'est de protéger les espaces pastoraux qui existent actuellement. Cela nous éviterait de conduire nos animaux dans le parc où nous risquons d'être assassinés ou assimilés à des malfaiteurs ». Les pasteurs savent que le fourrage est abondant dans le parc. Mais l'incursion dans cette aire protégée comporte de nombreux risques, notamment les enlèvements des éleveurs par des terroristes, l'agression du bétail par les grands fauves et les conflits avec les agents forestiers.

SITUATION DES PASTEURS ORIGINAIRES DU SUD NIGER

L'île des oiseaux, affluent du fleuve Niger qui se trouve située à cheval entre le Bénin et le Niger a été choisie comme destination par des pasteurs transhumants provenant de la partie du Sud du Niger à partir du mois de mai 2024. Au total, environ 500 pasteurs se sont regroupés sur l'île. En juillet, 90 d'entre eux sont revenus dans leurs terroirs d'origine. Dans le souci d'échapper aux contraintes découlant de la réduction des espaces provoquée par l'expansion des activités agricoles, ces pasteurs sont repartis s'installer dans la commune de Tanda, plus précisément dans les aires pastorales de Deli Bangou (42 pasteurs), de Korey Goussou (23 pasteurs) et de Fodi Koira (25 pasteurs). Selon les informations recueillies sur le terrain, certains pasteurs ont poursuivi leurs déplacements vers le centre du Bénin (Kandi et Savé). Alors que la disponibilité des ressources fourragères était jugée satisfaisante sur l'île aux oiseaux, la zone a connu des inondations qui ont contraint les pasteurs transhumants présents sur place à partir précipitamment. En quittant la vallée de la Tarka (région de Tahoua) qui était inondée, les pasteurs se sont repliés vers les zones de culture.

Une partie de la zone pastorale de Belbeji a été également inondée ; ce qui a obligé les pasteurs et leurs familles à abandonner les lieux pour chercher refuge vers Dakoro (région de Maradi). Les pasteurs Nigériens partis en transhumance au Bénin ne peuvent plus revenir chez eux, à cause de la montée des eaux et du risque important que comporte la traversée des kori par les animaux. En ce qui concerne les impacts des inondations, les interlocuteurs n'ont pas mentionné de pertes d'animaux. Ils ont insisté sur la destruction du tapis végétal, la modification des itinéraires de transhumance qui se sont rapprochés des zones culture et le déplacement des familles pastorales.



TENDANCE DES PRIX SUR LE MARCHÉ

comme l'Aïd al-Adha, en lien avec la hausse de la demande en ovins et caprins. En ce qui concerne les aliments du bétail, les prix des matières premières (maïs, soja et autres céréales) qui fluctuent sur les marchés ont une incidence importante sur les cours des intrants alimentaires.

® *Statistiques de la période :*

Pour cette période, le prix moyen des ovins au niveau des 8 pays a atteint un pic en juillet au moment de la fête de l'Aïd al-Adha. Le cours a connu une baisse en août. Le prix moyen des caprins relativement bas en juillet a connu une forte hausse en août. Le prix moyen du SPAI est resté presque constant, avec une augmentation de 1 000 FCFA en août. Comparativement à la période précédente, les prix des petits ruminants ont connu une hausse.

® *Facteurs ayant exercé une influence sur les prix :*

- Pays du Sahel : Les pays sahéliens ont connu des variations importantes dans la disponibilité des pâturages et de l'eau. Cela a eu une incidence directe sur les prix des animaux. Les périodes de sécheresse ont pu favoriser une augmentation des cours en lien avec la diminution de l'offre sur les marchés.
- Pays du Golfe de Guinée : La disponibilité plus constante de pâturages dans cette région a pu stabiliser les prix. Toutefois, l'humidité excessive peut engendrer des maladies animales et affecter les cours du bétail.

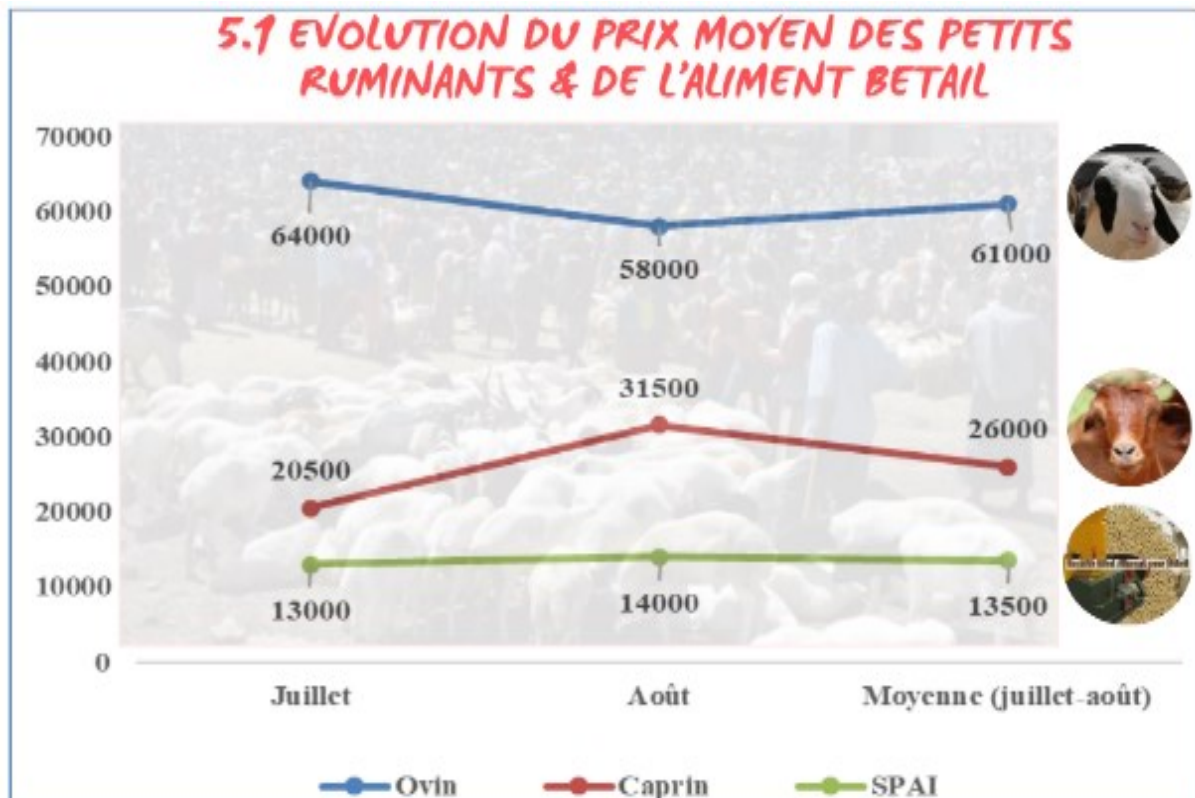


Figure n°4 : Evolution comparatif du prix des petits ruminants et de l'aliment du bétail.

→ Evolution du prix moyen des céréales

Ce graphique comparatif présente les prix des 4 céréales au cours des mois de juillet et d'août, ainsi que la moyenne mettant en exergue la tendance réelle de la période. Selon ce graphique « toile d'araignée » ou « radar », le riz constitue la denrée la plus chère au cours des 2 mois. Viennent ensuite le mil, le maïs et le sorgho. Le mois de juillet est celui au cours duquel toutes les céréales affichent un prix plus abordable.

	Mil	Sorgho	Maïs	Riz
Juillet	500	475	450	600
Août	525	525	500	800
Moyenne	515	500	475	700

® Causes de la hausse des prix en août :

En août, la récolte des céréales est déjà entamée et les stocks disponibles commencent à s'épuiser sur le marché. Alors que la saison de la récolte est généralement bien entamée en juillet, la disponibilité des céréales fraîches peut diminuer à mesure que la saison avance, entraînant une augmentation des prix. Aussi les céréales stockées peuvent ne pas être disponibles en quantités suffisantes pour répondre à la demande, surtout si les stocks des années précédentes sont épuisés. Enfin, Les conflits armés, les violences communautaires ou les attaques de groupes armés dans les pays du Sahel Central ont perturbé les chaînes d'approvisionnement, principalement au Niger et au Burkina Faso. Les routes peuvent devenir impraticables, dangereuses ou même coupées, ce qui entrave le transport des céréales des zones de production vers les marchés. Cette disruption logistique peut entraîner une pénurie de céréales sur les marchés locaux et une augmentation des prix.



Figure n°5 : Prix moyens comparatifs des céréales.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le souci d'apporter une réponse efficace aux défis du pastoralisme nécessite d'adopter une approche intégrée et collaborative, impliquant des mesures de gestion des risques, des politiques publiques appropriées et un soutien communautaire. Une coordination efficace entre les éleveurs, les décideurs politiques, les organisations non gouvernementales, et les agences de coopération est cruciale pour améliorer la résilience des systèmes pastoraux face aux défis croissants. Les réponses locales et les stratégies d'adaptation sont essentielles pour soutenir les efforts endogènes développés par les communautés pastorales. Quelques propositions, suggestions et recommandations sont présentées ci-dessous :

® ***Gestion des inondations et aménagement du territoire :***

- Construction d'infrastructures de gestion des eaux ;
- Planification et aménagement de zones pastorales en tenant compte des risques d'inondations,
- Création de zones de pâturage sécurisées et de pistes de passage.

® ***Gestion des animaux bloqués dans les zones d'accueil :***

- Négociation d'accords entre les pays concernés, incluant des procédures d'urgence pour le retour des animaux bloqués ;
- Établissement de points de passage sécurisés pour le transit des animaux, avec des facilités pour les contrôles sanitaires et douaniers.

® ***Gestion des conflits entre éleveurs et d'autres acteurs :***

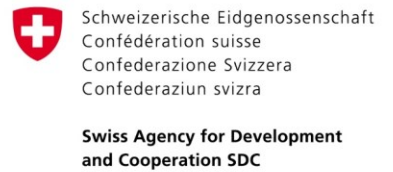
- Mise en place de comités de médiation impliquant des représentants des éleveurs, des agriculteurs, et des autorités locales ;
- Développement de plans de gestion des ressources naturelles prenant en compte les besoins des différents groupes d'acteurs.

® ***Renforcement de la cohésion sociale :***

- Mise en œuvre d'initiatives de renforcement de la cohésion sociale, incluant des activités culturelles, des projets économiques communs et des initiatives de dialogue interculturel.



Réalisé avec l'appui technique et financier



Réseau Billital Maroobe :
BP : 10 648 Niamey, Niger - Tél : +227 20 74 11 99
www.maroobe.com